



# Capsule d'information sur les services aux élèves

« Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village »  
(Proverbe Africain)



## Le plan d'intervention adapté (PIA) « au service de la réussite de l'élève »

Mariève Fréchette  
Orthopédagogue

### ORIENTATIONS

Considérer la réussite de façon différenciée

Placer l'élève au cœur de sa réussite

Miser sur les forces et les ressources du milieu

Intensifier la collaboration école-famille-communauté

### POURQUOI ?

Pour aider l'élève qui a besoin d'interventions adaptées afin qu'il progresse de manière optimale dans le développement des compétences menant à sa réussite

Il consiste en une planification d'actions coordonnées qui sont établies au sein d'une démarche de concertation

## PIA

### PARTICIPANTS

- L'élève;
- Les parents;
- L'enseignant;
- La direction de l'école;
- Personnel des services complémentaires :
  - \* orthopédagogue,
  - \* psychoéducatrice.

### QUAND ?

- La situation nécessite la mobilisation accrue et concertée de l'élève et de divers intervenants dans le but de trouver des solutions aux difficultés rencontrées.
- La situation nécessite la mise en place de ressources spécialisées ou d'adaptations diverses pour l'élève.
- La situation nécessite des prises de décisions qui influenceront le parcours scolaire de l'élève. ( adaptation de l'évaluation, dérogation, orientation particulière)



## Comment ?

### **Collecte et analyse de l'information**

- dossiers antérieurs de l'élève;
- travaux récents;
- évaluations;
- analyse des interventions mises en place.

### **Planification des interventions**

- identifier les forces et les difficultés de l'élève;
- définir les besoins prioritaires et les objectifs;
- déterminer les moyens et consigner l'information.

### **Réalisation des interventions**

- informer les personnes impliquées;
- faire le suivi des moyens retenus;
- évaluer les progrès de l'élève;
- ajuster les interventions au besoin;
- maintenir la communication avec les parents.

### **Révision du PIA**

- réviser et évaluer le PIA afin de maintenir ou de modifier certains éléments selon la situation de l'élève, en collaboration avec l'élève, les parents et les autres intervenants impliqués.